

**PROCÈS-VERBAL** de la 1ere réunion régulière de l'année scolaire 2015-2016 du conseil d'établissement de l'école Philippe-Morin de la commission scolaire Marguerite Bourgeoys, tenue le 20 octobre 2015, au salon du personnel de l'école à 18 :30, présidée par madame Geneviève Auger, présidente.

---

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 18:40.

### **PRÉSENCES**

#### **Parents :**

Mme Geneviève Auger

Mme Audrey Desbiens

Mme Florence Say

Mme Anne-Marie Talbot-Fournier

Mme Sophia Lacelle

#### **Personnel :**

Mme Marie-Claude Richer, personnel enseignant

Mme Brigitte Roth-Biquillon, personnel enseignant

Mme Nathalie Cossette, personnel de soutien

Mme Stéphanie Plourde. Technicienne en service de garde

#### **Direction :**

M. Jean-Pierre Nicolas, directeur

**Abscence(s) :**

Mme Annick Lefbvre, personnel enseignant

**2 .LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour tel quel est proposé par Mme Sophia Lacelle, appuyée par Mme Audrey Desbiens.

Adopté à l'unanimité.

**3 .PRÉSENTATION CAMPAGNE DE FINANCEMENT**

M. Pontbriand de la compagnie HUMEUR est venu nous présenter ses produits pour une campagne de financement. Il a fait mention que le but de la compagnie est de maximiser le financement et minimiser le dérangement. La compagnie nous propose plusieurs produits parmi lesquels nous choisissons ceux que nous voulons vendre à notre école. Les produits qui nous ont été présentés sont les suivants :

Chocolat 100% Belge (3\$)

Chocolat César (3\$)

Fondue chocolat (10\$)

Ensemble de savon à main/Purell (5\$)

Bouteille d'eau en inox (5\$)

Ensemble boisson chaude (5\$) (café-chocolat chaud-tisane)

Carte de souhait avec barre de chocolat (5\$)

Sucre à la crème (5\$) (Laura Secord 4 bouchées individuelles)

Lanterne volante (3\$)

Malette variée (bouteille d'eau inox-boisson chaude-savon-ensemble bio produit nettoyant) (?\$)

Chaque produit acheté reçoit en échange un coupon de 10\$ pour la Forfaiterie ainsi qu'une chance de gagner un voyage.

Tout élève qui décidera de faire partie de la campagne de financement recevra une mallette avec le produit choisi totalisant une somme de 90.00\$.

L'élève qui vendra deux mallettes et plus se méritera un cadeau. Les cadeaux qui nous ont été présentés sont :

Un mini haut- parleur

Une perche de selfie

Un ensemble d'art

Aucun FRAIS SUPPLÉMENTAIRE n'est relié à ces cadeaux.

Tout produit non vendu est retournable à l'exception du chocolat. Il serait possible de le retourner mais nous serons pénalisés sur nos profits, comme tous produits vendus mais non payés.

Toute la communication se fait par le biais de la compagnie et tout se fait papier.

La compagnie HUMEUR a calculé un profit de 7000\$ pour l'école Philippe-Morin en tenant compte d'un taux de participation à 50%

#### **4. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun public.

#### **5. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS VERBAUX DU 8 JUIN ET 21 SEPTEMBRE 2015**

Il est proposé par Madame Anne-Marie Talbot-Fournier, appuyée de Madame Audrey Desbiens d'adopter les procès-verbaux du 8 juin et du 21 septembre 2015 tels que modifiés.

Adopté à l'unanimité.

#### **6. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Aucun courrier reçu.

## **7. MOT DE LA DIRECTION : DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE, ALLOCATION MELS/ BUDGET ÉCOLE.**

M. Nicolas est satisfait de la rentrée scolaire. Tout s'est bien déroulé malgré l'année houleuse que nous vivons dû à plusieurs arrêts durant l'année, causé par la grève du personnel enseignant et du personnel professionnel et de soutien.

Le décompte du nombre d'élèves a été effectué en date du 30 Septembre 2015. À cette date nous comptons 253 élèves pour notre établissement. Ce nombre inclut toutes les absences aussi car une lettre a été envoyée à tous et nous a été retournée.

Par contre, à ce jour nous comptons 255 élèves car 2 inscriptions ont été complétées après la date du décompte du 30 septembre 2015.

La procédure utilisée a été choisie par la CSMB car nous n'avons reçu aucune directive concernant ce décompte de la part du MEERS.

M. Nicolas nous a informés qu'il y aura grève pour le personnel enseignant le 26 octobre 2016 ainsi que le 29 octobre 2015 pour le personnel professionnel et de soutien.

Il nous a aussi fait mention que d'autres dates ont été mentionnées pour le personnel de soutien soit les 16 et 17 novembre 2015 ainsi que les 1,2 et 3 décembre 2015 prochains. Par contre le tout reste à être confirmé.

## **8. LISTE DES MEMBRES DU CÉ**

Nous avons mis à jour la liste des membres du CÉ.

## **9. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (POUR ADOPTION)**

Ce point est reporté.

## **10. CALENDRIER DES RÉUNIONS (POUR INFORMATION)**

Mme Nathalie Cossette, membre du personnel de soutien, nous informe qu'elle ne pourra être présente le 14 mars 2016.

Nous proposons le 15 mars 2016 comme autre date mais le tout reste à être confirmé.

## **11 .BUDGET CÉ 2015-2016 (POUR ADOPTION)**

Une somme de 375.00\$ est allouée au conseil d'établissement.

**Résolution 1516-02** : Mme Marie-Claude Richer en propose l'adoption, appuyée de Mme Brigitte Roth-Biquillon.

Adoptée à l'unanimité.

## **12. BILAN 2014-2015 DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION (POUR INFORMATION)**

Le bilan a été présenté au CÉ pour pouvoir le rendre public.

Celui-ci sera publicisé sur le site WEB de l'école et sera de plus affiché dans l'établissement.

Il faudra sonder de nouveau les élèves et les membres du personnel pour savoir comment ils se sentent/vivent avec les phénomènes de violence et d'intimidation d'ici la fin d'année ou au début de l'année prochaine. Cela permettra d'établir une comparaison avec le sondage qui avait été fait avant la mise en place du plan de lutte.

## **13. AIDE AUX DEVOIRS (POUR APPROBATION)**

M. Nicolas nous met au courant que nous avons eu cette année une allocation de 11846.00\$ pour permettre aux élèves d'avoir l'aide aux devoirs. Ces sommes du budget proviennent de deux fonds, soit le fond 6 et le fond 7.

Nous devons choisir entre deux choix, soit les enseignants seuls s'occupaient de donner l'aide aux devoirs ou pouvaient avoir l'aide d'aidants.

La décision qui a été prise est que les enseignants vont s'en occuper seuls.

L'aide aux devoirs se fera deux fois semaine à compter du 19 octobre 2015. Il y a plus de jours que l'année passée dû à l'augmentation reçue.

Il y aura huit élèves pour la première année et huit élèves pour la deuxième année. Pour le deuxième cycle il y aura seize élèves de même pour le troisième cycle.

**Résolution 1516-03 :** Mme Anne -Marie Talbot-Fournier propose l'adoption, appuyée par Mme Florence Say.

Adoptée à l'unanimité.

#### **14.ÉCOLE EN FORME ET EN SANTÉ (POUR ADOPTION)**

Une fois de plus cette année l'école offre aux élèves de 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années, l'activité des Écoles de soccer de l'Impact de Montréal. Le coût de l'activité est de 85.00\$ par contre le budget du 3<sup>ème</sup> cycle est fixé à 715.00\$ grâce à cette mesure. Nous enlevons donc 15.00\$ sur le prix de l'inscription. Pour cette année nous avons eu 27 inscriptions. Cette activité se donne sur les terrains extérieurs à Dalbé-Viau.

Cette année le 2<sup>ème</sup> cycle peut aussi y participer, cependant le coût est le montant total, soit 85.00\$.

**Résolution 1516-04 :** Mme Brigitte Roth Biquillon propose l'adoption, appuyée par Mme Sophia Lacelle.

Adoptée à l'unanimité.

#### **15. ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (POUR APPROBATION)**

Pour les activités offertes aux élèves nous avons les suivantes :

Mini-Aigles qui est offert au 3<sup>ème</sup> cycle qui comprend : soccer, basketball, football et hockey. Le tout se passe à Dalbé- Viau.

Éduc-Action : la 2<sup>ème</sup> session se donne au printemps, elle comprend des activités de science, échec et peinture.

Atelier de cuisine du Relais populaire : Cette activité est offerte seulement aux élèves qui ne fréquente pas le service de garde, car sinon nous devons assurer le covoiturage et cela demande trop de gestion. Le cours se donne aussi à Dalbé- Viau dans les locaux du Relais populaire.

**Résolution 1516-05 :** Mme Sophia Lacelle propose l'adoption, appuyée par Mme. Audrey Desbiens.

Adoptée à l'unanimité.

## **16 .ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (POUR APPROBATION)**

1<sup>ÈRE</sup> année : 19 novembre 2015 Maison Théâtre pour le groupe 101

1<sup>ère</sup> année : 10 décembre 2015 Entrepôt de Lachine pour le groupe 101

3<sup>ème</sup> année : 19 octobre 2015 Centre d'histoire de Montréal

11 novembre 2015 Château Ramsay et Basilique Bonsecours

23 novembre 2015 Salon du livre

24 février 2015 Cour d'appel

4<sup>ème</sup> année : 21 novembre 2015 Alice au pays de l'orgue

23 novembre 2015 Salon du livre

5<sup>ème</sup> année : 21 octobre 2015 Alice au pays de l'orgue

27 octobre 2015 Musée Armand- Frappier

Groupe 501 : 10 novembre 2015 Centre d'histoire de Montréal

Groupe 502 : 16 novembre 2015 Centre d'histoire de Montréal

23 novembre 2015 Salon du livre

**Résolution 1516-06** : Mme Florence Say propose l'adoption, appuyée par Mme Anne –Marie Talbot- Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

## **17. RÈGLES DE FONCTIONNEMENT 2015-2016 DU SERVICE DE GARDE ET DE SURVEILLANCE DES DINEURS (POUR CONVENIR)**

Le document provient de la commission scolaire. Quelques changements ont été effectués concernant la tarification.

Page 9

Ajout de \*tarifs sujets à changements.

Page 9, point 4-a

Nous avons modifiés le montant de 7.30\$ par jour pour le montant de 8.00\$ par jour concernant la contribution financière parentale pour un enfant ayant un statut régulier.

Page9, point 4-b

La contribution parentale passe de 8.00\$ par jour à 9.00\$ par jour.

Page 19

**Résolution 1516-07** : Mme Audrey Desbiens propose l'adoption, appuyée par Mme Stéphanie Plourde.

Adoptée à l'unanimité.

## **18. CAMPAGNE DE FINANCEMENT 2015-2016 (POUR ADOPTION)**

(CINÉMA PYJAMA, DICTÉE ÉCOLE, AUTRES)

Point reporté au prochain CÉ puisque l'OPP ne s'est pas rencontré encore à ce jour. Nous avons par contre adopté un cinéma pyjama d'ici Noël.

**Résolution 1516-08** : Mme Brigitte Roth-Biquillon propose l'adoption, appuyée par Mme Anne –Marie Talbot- Fournier.

Adoptée à l'unanimité.

## **19. POINT DU PERSONNEL**

## **20 .RAPPORT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENT**

Mme Florence Say ne s'est pas présentée à la rencontre.

## **21. OPP**

Pas de rencontre à ce jour. Une rencontre est prévue avant le prochain CÉ.

## **22. COMITÉ DES USAGERS DU SDG**

Une lettre a été envoyée aux parents pour former le comité. Quatre personnes volontaires se sont manifestés jusqu'à maintenant. La date limite est le 21 octobre 2015.



### **23. COMITÉ COUR D'ÉCOLE**

Selon les réponses reçues à savoir s'il y avait des parents intéressés à participer à ce comité, nous avons reçu l'intérêt de 12 parents.

Nous devons cependant attendre la fin des moyens de pression pour faire les rencontres, à la demande du personnel puisque celles-ci sont hors convention. Nous nous sommes entendus à les suspendre jusqu'au 7 décembre 2015, qui est la prochaine rencontre pour le CÉ.

M. Nicolas prévoit une rencontre avec Mme Boivin commissaire scolaire de Lachine.

### **24. POINT DE LA TECHNICIENNE DU SERVICE DE GARDE**

Nous avons aboli ce point et changé le point des enseignants pour « Point du personnel ».

### **25. VARIA**

Aucun point de varia n'a été ajouté.

### **26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Geneviève Auger à 21:05.

Adoptée à l'unanimité.